



*Empowered lives.
Resilient nations.*

Rapport Consolidé du Programme Conjoint Des Produits Agro-pastoraux au Mali

Rapport de l'Agent Administratif

Le Bureau des Fonds Multipartenaires (MPTF Office)
Bureau de Management
Programme des Nations Unies pour le Développement
<http://mptf.undp.org>

31 Mai 2013

ORGANISATIONS PARTICIPANTES



*Empowered lives.
Resilient nations.*



Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

LE BAILLEUR DE FONDS



Luxembourg

Table des matières

OBJECTIF DU RAPPORT	1
PARTIE I : RAPPORT DESCRIPTIF FINAL	3
1. Pays, Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	3
2. Partenaires de mise en œuvre.....	3
3. Budget du Programme (US\$)	3
4. Durée du Programme (mois)	3
Chapitre I. : Aperçu Général Du Projet.....	4
1.1. Resume Executif.....	4
1.2 Objectifs Et Composantes Du Projet	4
1.3 Strategie D'intervention	6
1.4 Arrangements Institutionnels De Gestion & De Suivi.....	6
1.5 Duree Du Projet :	8
Chapitre II : Présentation Détaillée Des Activités Réalisées Et Résultats Atteints.....	9
2.1. Composante I : Valorisation du Karité dans les cercles de Ségou et de Sikasso.....	9
2.2. Composante 2 : Valorisation de produits agropastoraux dans la région de Kidal	14
Chapitre III : Difficultés Rencontrées, Leçons Tirées Et Perspectives	22
3.1 Difficultés rencontrées	22
3.2 Leçons tirées :	22
3.3 Perspectives.....	23
CONCLUSION GENERALE	24
PARTIE II : RAPPORT FINANCIER ANNUEL	25
1. Sources, usage et solde des fonds	26
2. Contributions	27
3. Transferts de fonds.....	27
4. Dépenses déclarées et taux d'exécution	28
4.1. Dépenses et taux d'exécution par organisation participante.....	28
4.2. Total des dépenses par catégorie	28
5. Transparence et responsabilité	29
ANNEXES.....	30

OBJECTIF DU RAPPORT

Ce rapport final consolidé dans le cadre du Programme Conjoint, " Appui à la Valorisation des Produits Agropastoraux dans les régions Sud (Ségou et Sikasso) et Nord (Kidal) » au Mali couvre la période du 1er Janvier 2008 au 31 Décembre 2012. Ce rapport est en conformité avec les exigences de rapport énoncées dans l'Arrangement Administratif Standard (SAA) conclu avec le bailleur de fonds. En ligne avec le Mémoire d'Accord signé par les organisations participantes, le rapport annuel est consolidé sur la base des informations, des données et des états financiers présentés par les organisations participantes. Ce n'est ni une évaluation du Programme Conjoint, ni une évaluation de la performance des organisations participantes. Le rapport fournit au Comité de Pilotage un aperçu complet des réalisations et des défis associés au Programme Conjoint, ce qui lui permet de prendre des décisions stratégiques et des mesures correctives, le cas échéant.

Le Bureau de gestion des fonds multipartenaires (MPTF Office) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sert d'Agent Administratif du Programme Conjoint. Le Bureau de gestion des fonds multipartenaires reçoit, administre et gère les contributions du bailleur de fonds, et verse ces fonds aux organisations participantes, conformément aux décisions du Comité de Pilotage. L'Agent Administratif reçoit et consolide les rapports du Programme annuel et les soumet au Comité de Pilotage vers le Coordinateur Resident.

Ce rapport consolidé est présenté en deux parties. La partie I est le rapport descriptif final et la partie II est le rapport financier au 31 décembre 2012.

RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – UN But – Une Foi



**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL**



**MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DE LA
PROMOTION FEMME ET DE L'ENFANT**

PROJET FB/MLI/08001

**APPUI À LA VALORISATION DES PRODUITS AGROPASTORAUX DANS
LES RÉGIONS SUD (SÉGOU ET SIKASSO) ET NORD (KIDAL) DU MALI**

Rapport final du projet

Soumis par l'Unité de Gestion du Programme

Décembre 2012

PARTIE I : RAPPORT DESCRIPTIF FINAL
PERIODE 2008 – 2012

<p>Titre du Programme & Référence du projet</p> <p>Titre du Programme: Appui à la Valorisation des Produits Agropastoraux dans les régions Sud (Ségou et Sikasso) et Nord (Kidal) du Mali</p> <p>Numéro de référence du Projet: FB/MLI/08001 ; UE/MLI/08/002</p> <p>Numéro de référence du Projet/MPTF Office:¹ 00067652</p>	<p>1. Pays, Localité, Secteur/Thème(s) du Programme</p> <p><i>Pays/Localité : Mali</i></p> <p>Région Sud du Mali : Ségou et Sikasso Région Nord du Mali : Kidal (Kidal)</p> <hr/> <p>Secteur/Thème(s) : Entreprenariat féminin</p>
<p style="text-align: center;">Organisations participantes</p> <ul style="list-style-type: none">- ONUDI- PNUD	<p>2. Partenaires de mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none">- Ministre du Commerce et de l'Industrie- Ministère de l'Agriculture- Ministère de l'Élevage et de la Pêche- Ministère du Développement Social, de l'Action Humanitaire et des Personnes Agées- Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement- Ministère de l'artisanat et du Tourisme- Ministère de la Famille, de la Promotion Femme et de l'Enfant
<p style="text-align: center;">3. Budget du Programme (US\$)</p> <p>Contribution du Fonds: Contribution du Luxembourg via la gestion canalisée – USD 1,373,626</p> <p>N.B. Ce programme conjoint était établi localement et centralisé auprès du MPTF Office en 2009.</p>	<p style="text-align: center;">4. Durée du Programme (mois)</p> <p>Durée totale (mois): 60 mois (5 ans) Date de démarrage : 2008 Date de clôture opérationnelle²: 31 décembre 2012</p>
<p style="text-align: center;">Evaluation du Programme</p> <p>Evaluation finale (à joindre le cas échéant) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date : novembre 2012</p> <p>Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date: _ dd.mm.yyyy):</p>	<p style="text-align: center;">Soumis par:</p> <ul style="list-style-type: none">○ Nom: Mme KONTE Binta BOCOUM/Mr Souleymane NIARE○ Titre:○ Coordinatrice Nationale pour le Sud○ Coordinateur National pour la Région Sud○ Organisation participante (“Lead Agency”):

¹ Le numéro de référence du projet est le même que celui sur le message de notification, aussi appelé “Project ID” sur le [MPTF Office GATEWAY](#).

² Concerne les activités du programme complétées par l'organisation participante responsable. Les agences concernées doivent en informer le MPTF Office.

CHAPITRE I. : Aperçu général du projet

1.1. RESUME EXECUTIF

Le projet « *Appui à la Valorisation des Produits agropastoraux dans les régions sud (Sikasso & Segou) et nord (Kidal) du Mali* » a été réalisé dans le cadre du programme conjoint ONUDI-PNUD, initié de concert avec le Gouvernement du Mali à travers le Ministère de la famille, de la Promotion de la Femme et de l'Enfant et financé par la Coopération Luxembourgeoise.

Le projet s'inscrit dans l'axe stratégie N°1 du Cadre stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2007-2011 qui met l'accent sur les secteurs porteurs de croissance dont les filières des productions rurales (agricole, élevage, pêche, fruits, légumes et agroforesteries) et l'artisanat.

Le présent projet a été spécialement conçu pour contribuer à la réalisation d'une part de l'Objectif Stratégique N°2 du Programme du programme d'Appui à la Valorisation des Produits Agropastoraux et au Développement du Secteur privé soutenu par l'ONUDI « *Renforcement de la capacité des petits entrepreneurs, notamment les femmes* », et d'autre part de l'atteinte du résultat 4.3 du Country Programme Document (CPD) 2008-2012 du PNUD pour le Mali : « *les communes rurales en particulier celles des régions de Kidal, Gao, Tombouctou, Mopti et Ségou, bénéficient d'investissement de services ciblés dans le cadre de programme de développement intégré.* »

Le but poursuivi par le Ministère de la Famille, de la Promotion de la Femme et de l'Enfant, en adhérant au dit programme consistait à répondre à la stratégie de promotion socioéconomique de la femme qui repose, entre autres, d'une part sur le renforcement de la dynamique entrepreneuriale des femmes en particulier rurale mais aussi sur le renforcement des capacités institutionnelles de gestion et de suivi de ses programmes et projets d'appui en matière de promotion des activités génératrices de revenus.

Les principaux résultats du Programme comprennent la mise en place d'infrastructures requises pour la transformation améliorée des produits issus des filières karité, cuir, lait de chamelle et viande séchée, la mise en place d'un nombre significatif de groupement féminins organisés en coopérative informelle et ou en union des coopératives soutenu par le renforcement des capacités organisationnelles d'autres groupements existants, la fourniture d'équipements modernes conformes aux standards de qualité internationaux, un programme de formation exhaustif conduisant au renforcement des capacités agro-industrielles et de gestion, ainsi que l'accès aux crédit et aux marchés internationaux.

1.2 OBJECTIFS ET COMPOSANTES DU PROJET

Les objectifs principaux du projet étaient les suivants :

1.2.1 Objectif global : Accroître l'intégration et la contribution des femmes au développement économique et en conséquence leurs revenus à travers le renforcement de leur capacité productive pour un meilleur accès au marché.

1.2.2 Objectif immédiat : Apporter un appui aux groupements féminins dans la valorisation des productions agropastorales au niveau des cercles sélectionnés des régions d'intervention suivantes :

- Sikasso et Ségou pour l'exploitation du karité
- Kidal pour la production de viande séchée, du lait de chamelle et fromagerie y compris d'articles artisanaux en cuir

En vue d'atteindre cet objectif spécifique, **les principaux résultats (produits) définis dans le cadre logique sont les suivants:**

Pour la valorisation du karité à Sikasso et Ségou:

Produit 1 : La mise en place de 68 groupements féminins et le renforcement des capacités organisationnelles de 32 groupements existants

- *Produit 2 :* L'amélioration de la qualité des produits et la garantie de la régularité des approvisionnements par l'appui conseil, la formation et l'information des femmes
- *Produit 3 :* L'appui à l'accès des femmes productrices de beurre de karité aux équipements
- *Produit 4 :* L'assistance à l'accès au marché à au moins 50 groupements
- *Produit 5 :* L'assistance à l'accès au crédit à au moins 50 groupements
- *Produit 6 :* L'Augmentation d'au moins 10% du revenu des groupements féminins producteurs de beurre de karité.

Pour la valorisation de la production artisanale de cuirs, du lait de chamelle et la viande séchée, la synthèse des produits opérationnels au titre de la composante 2 pour le nord (kidal) se résume comme suit :

- *Produit 1 :* un centre communautaire pour le contrôle et l'emballage des produits à base de lait de chamelle est mis en place et opérationnel
- *Produit 2 :* un centre pilote de séchage de viande est mis en place et opérationnel
- *Produit 3 :* un centre pilote de production et de formation pour les produits artisanaux en cuir est créé et est fonctionnel
- *Produit 4 :* les groupements féminins maîtrisent la technologie artisanale et semi industrielle de maroquinerie, les technologies de valorisation du lait de chamelle y compris de séchage de viande
- *Produit 5 :* l'appui à la commercialisation est apporté à travers une connexion à des débouchés de marchés rémunérateurs
- *Produit 6 :* Un appui & assistance sont apportés pour un meilleur développement de l'entreprenariat féminin autour des unités de transformation et de production

1.2.3 Composantes du projet :

Le projet porte sur deux (2) composantes définies selon les zones d'intervention ciblées. Il s'agit :

- ***Composante 1 :*** Appui aux groupements féminins dans la valorisation du karité dans les cercles sélectionnés des régions de Ségou et de Sikasso.
- ***Composante 2 :*** Appui aux groupements féminins dans la production d'articles en cuirs, de la viande séchée, du lait et fromage de chamelle dans les cercles sélectionnés de la région de Kidal.
- ***Zones d'intervention ciblées :*** Stratégiquement les zones sont concentrées dans les 12 cercles sélectionnés des régions de Ségou, Sikasso et de Kidal à savoir :
 - ✓ ***Pour la composante Karité :***
 - Ségou, Bla, Baraouéli, Macina, Niono, San et Tominian
 - Sikasso, Yorosso
 - ✓ ***Pour la composante alimentaire (viande séchée, lait de chamelle & fromagerie) et artisanale (cuir) :***
 - Kidal, Abeibara, Tessalit et Tin Essako

1.3 STRATEGIE D'INTERVENTION

Le Programme conjoint d'appui à la valorisation des produits agropastoraux consistait à soutenir l'autonomisation des femmes rurales à travers leur intégration comme actrices y compris de leurs actions au sein de la filière agropastorale et de la production de marchés. Pour ce faire, l'approche adoptée reposait sur l'appui à la stratégie du Ministère en charge de la Femme dans :

- la mise en œuvre des programmes et activités de renforcement des capacités productives des femmes impliquées dans la dynamique des filières karité, cuir, viande séchée et lait de chamelle ;
- le développement de petites et moyennes entreprises durable et compétitive de transformation des produits de karité, du lait de chamelle, de viande séchée et de cuir et sur la création de valeur ajoutée comme vecteurs d'amélioration des conditions de vie des populations et spécifiquement des femmes au niveau rural ;
- l'appui et l'accompagnement des acteurs clés chargés de la gestion et de l'amélioration des différents volets des filières ciblées;
- l'impulsion, l'interface et l'appui pour la création de la synergie, la complémentarité, la mise en cohérence et la coordination des actions et des acteurs des filières karité, cuir, viande, lait de chamelle.

Sur le terrain, l'intervention du projet s'est concrètement réalisé par le biais de la formation et l'information, la mise en place d'ateliers pilotes à but démonstratif pour la production et la commercialisation des produits agropastoraux dans les différentes zones, l'organisation des groupements et la fournitures d'équipements de production, le développement des circuits de commercialisation et la promotion des produits sur les marchés locaux et extérieurs.

1.4 ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS DE GESTION & DE SUIVI

Le projet a été exécuté par l'ONUDI avec pour institution de tutelle le Ministère de la Famille, de la Promotion de la Femme et de l'Enfant. Les autres parties prenantes clés du présent projet ont été le Ministère du Commerce et de l'Industrie et le PNUD.

Suivi du projet : La méthodologie de suivi utilisé reposait sur le comité de pilotage et les visites de supervision sur le terrain des zones d'intervention. En effet, le comité de pilotage servait d'organe technique d'orientation et de suivi de l'exécution du projet à travers des plans d'actions annuels élaborés. Il a été institué par le Ministère en charge de la Femme suit un arrêté ministériel tel que prévu dans l'accord d'agrément du présent projet. Il a regroupé les institutions/structures administratives et techniques et autres acteurs clés intervenant dans le domaine du développement des filières agropastorales et d'appui aux femmes. Le comité se réunissait 2 fois par an soit chaque semestre de l'année.

La supervision était assurée à travers les déplacements sur le terrain et de façon périodique pour s'assurer tout en appréciant l'état de réalisation des activités vis-à-vis du plan de travail ainsi que l'état d'avancement du projet vis-à-vis du cadre logique, en particulier des objectifs fixés à atteindre relativement au chronogramme prédéfini.

Dispositif d'exécution opérationnelle du projet :

L'Agent administratif : Les PUNOs ont nommé le MPTF Office auprès de PNUD pour servir d'Agent administratif (AA) pour ce programme conjoint. L'AA est responsable des services de gestion de fonds, y compris: (a) la réception, l'administration et la gestion des contributions des donateurs; (b) le transfert de fonds approuvés par ce programme conjoint aux PUNOs; (c) la consolidation des états et des rapports, basée sur les mémoires présentés à l'AA par chaque PUNOs; (d) la synthèse et la consolidation des rapports narratifs et financiers soumis par chaque

organisation participante à soumettre aux donateurs par le biais du Comité directeur. Un site Internet du Programme conjoint de MPTF Office <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/JML00> a été mis à disposition pour un souci de transparence et de responsabilité de cette opération du programme conjoint.

Ressources humaines

Le mécanisme d'exécution du projet est constitué par une cellule de direction tenue par le chef de projet à l'ONUDI, responsable du management et de la gestion et supervision globale du projet et une cellule opérationnelle en charge de la coordination technique sur le terrain. Cette dernière équipe agit sous la responsabilité, le contrôle et les conseils du projet à l'ONUDI. A ce titre, elle assure outre la coordination, la représentativité du projet, l'exécution, le suivi des activités et autres actions approuvées tant au niveau national qu'au local. Il procède également à la capitalisation des expériences.

Plus clairement, l'ensemble du personnel de ces deux équipes forme l'ossature des ressources humaines du projet.

Composition de l'équipe de gestion opérationnelle du Projet :

- Personnel International :
 - 1 gestionnaire principal du projet (Siège ONUDI, Unité de développement agroalimentaire)
- Personnel National :
 - 1 Coordinatrice nationale basée à Bamako
 - 1 Coordinateur national pour Kidal, (redéployé auprès du Projet Karité à Bamako à la suite de l'arrêt du projet au nord après l'occupation des régions nord par les groupes islamistes armés)
 - 1 Chauffeur
- Les interventions du projet ont également prévu des louanges de services en s'appuyant sur des expertises spécifiques par le biais de consultants, de personnes ressources ciblées :
 - Expert en qualité et BPPH
 - Expert en élaboration de plans d'affaire
 - Expert en financement
 - Expert en élaboration d'outils promotionnels
 - Expert en technologies de transformation
 - Expert en transformation de lait de chamelle
 - Expert en transformation de viande séchée et cuir
 - Expert spécialisé en produit cuir et peaux
 - Experts en évaluation (International et national)
 - Conseiller en analyse des structures des coûts de production et en gestion (volontaire CECI)

- Conseillère en gestion d'entreprise coopérative (CECI)

Par ailleurs, le Projet dans son ensemble a bénéficié de l'appui et de l'accompagnement des services techniques centraux et déconcentrés (régionaux et locaux) du Ministère de la Famille, de la Promotion de la Femme et de l'Enfant tant au niveau national qu'aux zones géographiques de couverture. Aussi, le projet a bénéficié de l'assistance et conseils pratiques d'autres services techniques clés pour la bonne réalisation des activités selon leurs domaines d'action de compétences administratives et techniques vis-à-vis des préoccupations et sollicitations exprimées.

1.5 DUREE DU PROJET :

Le projet s'est étendu sur la période de 2008 à décembre 2012 cependant, sa mise en œuvre effective a pratiquement commencé en 2009 à la suite de la cérémonie de lancement officiel organisée à Ségou.

CHAPITRE II : Présentation détaillée des activités réalisées et résultats atteints

Les principaux résultats obtenus de 2008 à novembre 2012 par composante sont les suivants :

2.1. Composante I : Valorisation du Karité dans les cercles de Ségou et de Sikasso

Le plan des activités contenu dans le document de projet prévoit six résultats (produits) avec 19 activités (actions) pour la composante karité, qui ont été entièrement exécutées.

Il faut signaler que conformément aux arrangements institutionnels dans le financement, cinq résultats ont été exécutés par l'ONUDI (Produit 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, et 1.6) et un résultat (1.1) a été exécuté par le PNUD à travers le PAREHF 3. Aussi l'ONUDI a octroyé un fonds supplémentaire de 60.000 Euros pour apporter un appui au centre de Dioïla et Sikasso, partie intégrante des activités de valorisation de la chaîne de Karité au Mali.

Produit 1.1 Mise en place de 68 groupements féminins et le renforcement des capacités organisationnelles de 32 groupements existants :

Le renforcement des capacités organisationnelles intègre l'ensemble des appuis apportés aux productrices, centres et à leurs organisations concernées pour leur permettre à terme un meilleur développement de leurs potentiels, une meilleure visibilité institutionnelle et une gouvernance transparente et démocratique de ces organisations. IL comprend les volets suivants :

- **Formation, appui-conseils et accompagnement technique apportés pour le renforcement des capacités techniques et organisationnelles**
- La formation de plus de 300 femmes d'une quarantaine de groupements villageois en gestion coopérative et dynamique associative en collaboration avec le PAREFH 3.
- La tenue avec 60 femmes de l'Assemblée constitutive des productrices de Yorosso et l'appui à la création de cette coopérative regroupant les 10 villages ciblés.
- L'appui à la tenue des conseils d'administration (CA) de Kalojè et des l'Assemblées Générales (AG) annuelles de Kalojè avec la participation d'au moins 30 femmes productrices par an de 2009 à 2011.
- L'appui à la tenue de l'Ag du Réseau Sido avec la participation de 47 femmes productrices.
- **Formation et appui-conseils à l'élaboration des plans de campagne annuels des coopératives :** Cet exercice effectué de manière participative a impliqué chaque année plus de 300 acteurs clés des localités d'intervention du projet en abritant chacune un centre de production sous la supervision de l'équipe du projet karité et des structures techniques d'accompagnement : Directions régionales et services locaux et services du développement social notamment pour les aspects liées à la vie et aux sociétés coopératives. A cet effet, ils ont été organisés au niveau des zones de production (Dioïla, Bancoumana, San, Ségou, Sikasso, Kita, Kéméni et Loulouni) des ateliers locaux qui conduisent à l'élaboration de plans de campagne, des stratégies spécifiques d'organisation et de fonctionnement efficaces en vue d'une plus grande redynamisation active des sociétés coopératives.
- **L'appui à l'élaboration de plans d'affaires et stratégies marketing :** Cette démarche a fait l'objet d'une consultation ayant comme objectif de doter les coopératives encadrées de plans d'affaires pour une meilleure gestion des centres. A cet effet, 7 coopératives encadrées par le projet ont fait l'objet d'un diagnostic poussé à savoir l'Union Kalojè, les Unions Coopératives de Dioïla (Si Yiriwa) et de Kéméni (Sidoba), les Coopératives de Ségou (Si bulomba), de

Sikasso (Kenedougou Siton), de San (Tièssiri) et de Bancoumana (Dembanyuma). Des propositions de plans d'affaires ont été faites pour 4 organisations (Dioïla, Kalojè, Kemeni et San) et les 3 autres ont bénéficié d'un plan de renforcement.

Résultats accomplis: Ces actions de formation, et de renforcement du fonctionnement des organisations ont touché directement plus de 500 femmes rurales pour leur doter de savoir-faire en matière de gouvernance locale et d'outils permettant de rendre leurs organisations plus représentatives et plus dynamiques.

Produit 1.2 Améliorer la qualité des produits et garantir la régularité des approvisionnements par l'appui conseil, la formation et l'information des femmes

Aider les femmes à améliorer la qualité des produits (amandes et beurre) constitue un des objectifs opérationnels prioritaires pour le projet Karité. Afin d'atteindre ce produit, plusieurs actions ont été entreprises. Il s'agit de :

- La réalisation d'une étude d'analyse et d'évaluation sur la qualité des amandes et des produits fabriqués (beurre, savons, etc.) dans les centres du projet. Les résultats assortis ont constitué des repères pour une amélioration qualitative des amandes, du beurre et des savons au point de vue collecte, conditionnement, production, texture et présentation du produit final;
- La formation de plus de 4000 femmes productrices à différents niveaux de la chaîne de production (de la collecte à la transformation et la conservation des amandes et du beurre). Les thèmes de formations ont porté sur les Bonnes Pratiques de Production d'amandes et de beurre/HACCP, la traçabilité, l'agriculture biologique, le contrôle interne, toute chose permettant un meilleur approvisionnement en amandes de qualité et une production de beurre et savons de qualité.
- L'appui à l'obtention de la certification « Bio-Equitable » d'ECOCERT par 3 coopératives à travers Kalojè avec 12 villages impliqués à Dioïla, Kita et Bancoumana, totalisant plus de 120 femmes productrices.
- L'appui à la diversification des produits à travers des formations en savon et pommade au bénéfice de 150 femmes rurales.
- L'organisation de voyages d'étude à Zantiébougou et Kemeni au profit d'une trentaine de femmes.

Résultats accomplis: Ces actions de formation et d'appui conseil ont touché des milliers de femmes rurales (plus de 5 000 femmes) dans les différentes zones de production. Leur impact a permis d'une part l'amélioration substantielle et continue des connaissances et compétences des femmes sur la qualité répondant aux normes des marchés national et international des amandes et beurre en général et du marché spécifique bio et équitables et d'autre part une large diversification de la gamme des produits : savons, pommades, etc.

A la suite de ces formations, des outils ont été mis à la disposition des femmes permettant une meilleure applicabilité. Il s'agit de Guides de formation pour l'application du HACCP dans la production du beurre et de cahiers simplifiés du participant.

Produit 1.3 Faciliter l'accès des femmes productrices de beurre de karité aux équipements

Dans l'optique d'améliorer les conditions de travail des femmes productrices tant au niveau des villages qu'aux centres, des efforts ont été engagés par le projet karité pour faciliter l'accès aux

matériels et autres outils de production à la suite d'évaluation technique des besoins. En effet, des villages aux centres, les femmes productrices ont bénéficié de plusieurs types d'équipements composés en lots de :

- Matériels de saponification : moules, tables de coupe, étagères de séchages et pièces de rechange pour les centres et groupements féminins,
- Séchoirs solaires pour les centres
- Matériels de collecte des amandes et de conservation aux groupements féminins villageois
- Matériels de production de beurre pour les groupements féminins et les centres. Il s'agit de moulins/moteurs, des bassines, des fûts, des barattes, des concasseurs, des torrificateurs, etc.
- Matériels de protection et de sécurisation des amandes y compris pour le personnel de production dans les centres,
- Matériels de contrôle qualité. **(Voir listes en annexe).**

Au total, 92 groupements féminins villageois ont directement bénéficié de l'appui en équipements ; 8 centres ont reçu des matériels et outillages requis pour améliorer leur environnement de travail et accroître le volume de productivité.

Ces appuis concrets en équipements apportés aux groupements féminins et aux centres ont permis d'aboutir aux résultats, entre autres : contribuer à rendre facile l'approvisionnement en amandes, alléger la pénibilité dans le traitement des amandes et augmenter la productivité. Aussi, il faut noter que ces appuis en équipements ont eu comme effet d'améliorer la compétitivité des centres sur le marché national.

Produit 1.4 Faciliter l'accès au marché à au moins 50 groupements

Dans le cadre des activités devant contribuer à rendre facile l'accès des produits aux marchés, plusieurs actions ont été menées allant de l'appui à la participation aux foires et événements spéciaux sur les filières agricoles, à la promotion des cosmétiques, etc.

Tout au long de la mise en œuvre, les femmes productrices de karité ont été présentées aux différentes manifestations commerciales et visites d'études et échanges d'expériences. Concrètement, le projet capitalise comme initiatives menées :

- La participation de 15 personnes (femmes productrices, personnel de l'équipe du Projet et personne ressource du MPFEF) au Salon International « Beyond Beauty » à Paris dédié à la promotion de la beauté, du bien être et de la cosmétique, éditions 2009, 2010 et 2012 sous la conduite du Projet Karité et grâce à l'appui technique et financier de l'ONUDI. Regroupant tous les acteurs de l'industrie cosmétique, cet espace a été une occasion pour les femmes productrices de karité encadrées par le Projet karité, d'exposer leurs produits et leur savoir-faire dans le karité pour mieux se faire connaître et susciter le partenariat d'affaires commerciales auprès de différentes sociétés cosmétiques. Le projet a été assisté techniquement par le bureau ITPO à Paris. La participation à cette manifestation a été à l'origine de la collaboration entre la Coopérative de Dioïla et la Savonnerie de Midi à Marseille ;
- La participation en 2008 et en 2010 de 10 femmes à la Foire d'Exposition de Bamako (FEBAK) ;

- La participation en 2009 des femmes (5 femmes et 1 agent commercial) à la FIARA de Dakar (Sénégal) avec comme résultats :
 - un chiffre d'affaire de trois millions six cent vingt mille francs (3 620 000 CFA) réalisé.
 - Un contrat de représentation consolidé avec une société sénégalaise
- La participation de 2 personnes au sommet de la Cosmétique Durable à Frankfort en Allemagne qui a abouti à l'élaboration d'un projet de création de comptoir commercial pour l'Europe et l'Amérique du Nord.
- La production et la diffusion d'une magazine et d'un spot publicitaire : Pour ces deux activités, le contrat a été attribué à l'Agence Malienne de Publicité (AMAP) .
- L'appui à la création d'une société de joint venture « Mali Si Cosmétiques » SMC entre les productrices de Dioïla et une société française dans le domaine de la saponification. Dans ce cadre le centre de Dioïla qui a été le premier partenaire ciblé devant abriter le projet, a pu faire en 2011 une livraison de 20 tonnes de bondillons de savon à Marseille pour un chiffre de plus de 10 millions de FCFA. La coopérative a bénéficié d'un appui financier de 3 750 000 dans le cadre l'exécution de ce contrat
- Visite d'affaires et formation à Marseille auprès de la savonnerie de Midi pour finaliser les termes de collaboration dans le cadre du projet d'entreprise. Quatre femmes ont reçu la formation sur les techniques de production de bondillons de savon et sur la démarche qualité.
- Il faut signaler que la stratégie de commercialisation a été développée et mise en œuvre avec l'appui technique des volontaires du CECI pour développer des parts de marchés au plan national et international. Ainsi, une marque du nom de **Kalojè** a été créée et officiellement enregistrée au niveau de l'OAPI au Cameroun. Toutes les coopératives encadrées par le Projet se produisent sous ce label commercialisé dans les super marchés, les pharmacies et autres points de vente. Un site a été créé pour la promotion et la vente des produits. A partir de mai 2010, les coopératives ont créé un comptoir commercial avec statut d'union coopératives pour développer la commercialisation des produits au plan national et international.
- En 2012, un expert a été engagé pour la production d'un ensemble d'outils promotionnels assorti de plan de marketing qui permettra aux organisations de renforcer leur positionnement sur les marchés.

Les effets remarquables de l'appui apporté par l'ONUDI et le Projet Karité à l'accès aux marchés ont nettement contribué d'une part, à renforcer la **visibilité et le positionnement des productrices et des centres de production karité et d'autre part à améliorer de l'image de marque « Kalojè »**,

Produit 1.5 Faciliter l'accès au crédit à au moins 50 groupements

La démarche a permis de faire un diagnostic des organisations pour analyser les offres de financement par rapport aux besoins des organisations productrices, de former une vingtaine de femmes et agents d'encadrement aux mécanismes de femmes et de les accompagner dans le montage et la négociation des dossiers de financement auprès des partenaires.

Un accompagnement technique à 3 coopératives est en cours pour le montage des dossiers de financement et leur négociation auprès des institutions financières.

Produit 1.6 L'Augmentation d'au moins 10% du revenu des groupements féminins producteurs de beurre de karité :

Une étude d'impact est en cours pour analyser les impacts des résultats du Projet sur l'amélioration des revenus des femmes productrices de karité.

AUTRES ACTIVITES TRANSVERSALES :

Il s'agit des actions stratégiques réalisées avec des partenaires à savoir

- ❖ **PAFA** : Plusieurs activités ont été réalisées avec le PAFA portant sur le renforcement des capacités productives des femmes dont
 - La formation de plus de 200 femmes grâce au financement de PAFA dans d'autres zones.
 - La réalisation d'un réseau d'adduction d'eau à Dioïla, cela en partenariat avec le PAFA et le DREK (Programme de Développement pour la Région de Koulikoro de la SNV)
 - L'élaboration du plan stratégique du Réseau Sido, en partenariat avec les différents acteurs de la filière dont le Projet Karité
- ❖ **CECI** : Les faits marquants de ce partenariat sont :
 - La mise à disposition de trois volontaires pour servir de ressources très importantes auprès du Projet et de ses groupes cibles : un volontaire à Dioïla pour la gestion de la production de bondillons, un volontaire auprès de Kalojè pour le suivi en gestion financière et la gestion coopérative, un volontaire auprès du Réseau Sido pour appuyer le développement organisationnel.
 - Etude pour la mise en place d'un comptoir commercial en Amérique du Nord avec la participation d'une ONG néerlandaise, ICCO et fédérant les coopérant du Mali (Si Yiriwa, Coprokasi et Coprokazan) et les coopérative du Burkina Faso(UGPPK de Léo).
- ❖ **Réseau SIDO : Il faut retenir :**
 - Le Projet Karité a participé financièrement et techniquement à la planification stratégique du Réseau qui a abouti à l'élaboration de son plan stratégique 2011- 2014.
 - Le Projet Karité a accompagné le Réseau Sido dans la recherche de partenariat pour le financement de son plan. Ainsi, le Réseau accompagné du Projet et du CECI a présenté son plan à la Première Dame du Mali et a pu bénéficier d'un premier appui d'un million et d'un moulin.

Autres activités réalisées :

- ❖ La visite de Zinedine Zidane au centre de Bancoumana, en sa qualité d'Ambassadeur de bonne volonté du PNUD, le 21 octobre 2011. L'objet de la visite de Mr Zidane était de mobiliser les citoyens et les partenaires sur l'état d'avancement de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et sur la lutte contre la pauvreté au Mali. Au cours de cette visite, l'Ambassadeur et sa forte délégation ont été sensibilisés à la cause des femmes qui luttent pour le développement de leur pouvoir économique.
- ❖ La participation à l'organisation de la journée de l'industrialisation, tenue le 24 octobre 2011 à Bamako.
- ❖ La Participation de la Coordinatrice du Projet à la Conférence Mondiale sur L'Autonomisation Economique des Femmes, tenue du 03- 05 octobre 2011 à Ottawa au Canada et organisée par l'ONU-Femme et l'ACDI. La conférence a permis de dégager les mesures concrètes pour appuyer l'autonomisation économique des femmes à travers le monde afin de renforcer leur sécurité économique et le respect de leurs droits.

- ❖ La participation de Mme la Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et de la Coordinatrice du Projet au Forum Sud – Sud sur l'Agro-business, l'énergie renouvelable et la sécurité alimentaire, tenu du 05 au 09 décembre 2011 à Rome en Italie et dont le but était de permettre des échanges d'expériences à travers les communications et les exposés sur les solutions pour l'atteinte des OMD. Le Projet Karité a fait une communication sur ses expériences en matière de développement triangulaire permettant aux femmes de la filière karité d'augmenter leurs revenus.
- ❖ La participation aux journées d'information sur les filières porteuses du Corps de la Paix.
- ❖ La Participation aux ateliers d'ICOO en 2011 sur l'analyse de la chaîne de valeur Karité.
- ❖ La participation et l'appui aux femmes dans l'organisation de journées et Bourse Karité au Mali, ainsi qu'aux conférences internationales sur le Karité organisées par le WATH (West African Trade Hub) de l'USAID : de 2008 à 2012.

2.2. Composante 2 : Valorisation de produits agropastoraux dans la région de Kidal

La stratégie d'intervention dans la partie nord s'est déroulée en deux phases : une phase de conceptualisation et une phase d'exécution.

Phase de conceptualisation : cette phase a consisté à :

- Evaluer l'état de lieu de la production laitière et les techniques utilisées pour la transformation du lait et le séchage de viande dans la région de kidal,
- Identifier les groupements féminins actifs dans chacune des 3 filières visées (cuir, lait, séchage de viande) puis évaluer les besoins réels de renforcement des capacités techniques et organisationnelles,
- Analyser les possibilités techniques pour la mise en place des unités de transformation,
- Faciliter et accompagner la structuration organisationnelle des groupements féminins actifs identifiés par filière.

Cette 1^{ère} phase a été réalisée par un expert national au cours de la première année du projet.

Phase d'exécution des activités :

Les principales réalisations enregistrées de la mise en œuvre du projet dans la région de kidal pour la partie nord du Mali se réfèrent aux produits tels que pré établis dans le cadre logique du document de projet.

Présentation détaillée des résultats atteints

Trois résultats majeurs (produits) par filières (viande séchée, lait de chamelle et cuir) étaient inscrit dans le plan des activités.

1) Mise en place effective et opérationnelle de trois (3) unités et ou centres communautaires de production

Le résultat majeur pour la partie nord du Mali et précisément dans la région de kidal est manifestement l'établissement de ces centres pour produire des fromages et autres produits laitiers, de la viande séchée, et des articles artisanaux en cuir exclusivement portées par des groupements de femmes. Il s'agit d'un :

- Centre pilote de maroquinerie pour la production et la commercialisation d'articles artisanaux en cuir ;
- Centre de transformation de lait de chamelle et de commercialisation des produits laitiers finis et améliorés ;

- Centre (atelier) de production et de commercialisation de viande séchée

Chacun des centres a bénéficié de l'installation en équipements requis et de qualité nécessaires à la production, au conditionnement et à la commercialisation des produits laitiers, de viande séchée et de cuir. Les équipements des centres Lait et Séchage de viande sont spécifiquement composés des :

- Matériels de réception et de stockage / refroidissement ;
- matériels et outils de préparation et de production ;
- matériels et supports d'hygiène/propreté et de sécurité pour le personnel du centre
- matériels et outils de contrôle / qualité des produits,
- matériels de conditionnement et d'emballage

Quant au centre pilote de maroquinerie, il dispose d'équipements (de modèle TORIELLI) et outillages complets requis pour un atelier moderne de maroquinerie destiné à la production en manière semi-industrielle et artisanale, d'une grande diversité et quantité de produits divers en cuir. Les équipements sont composés de **3** machines à coudre de puissance et de calibre différents (du plus petit au plus gros) ; **1** machine à parer ; **1** machine pour couper les lanières; **1** machine mécanique pour mettre les boutons et les pressions, et 1 compresseur équipé de pistolet pour la teinture. Outre les machines, on y trouve des jeux de pièces de rechange et de consommables. *(Voir liste équipements en annexe)*

Remarque : la réalisation de chacune des 3 unités installées a été précédée d'activités de réalisation d'ouvrages qui font suite à la mise à disposition du projet, par le MFPE, des locaux pour abriter les centres.

La réhabilitation de chacun des centres a été réalisée suivant une expertise technique des locaux et d'un schéma directeur de réaménagement proposé sur les conseils et supervision d'un architecte consultant recruté par l'ONUDI. Il s'est agi à effet, de procéder aux grands travaux de réaménagement sur les bâtiments de manière à les rendre conforme à l'architecture appropriée d'une unité de production en conformité avec les spécificités caractérielles et domaines d'activités de chacune des filières cibles (lait & fromagerie, séchage de viande, peaux et cuir) du projet.

A coté de ce résultat majeur en tant que produit attendu, il est à inscrire la réalisation d'autres produits principaux attendus qui, du à leur spécificité respective ont constitué soit des axes préalables, intermédiaires et ou des axes déterminants en relation continue avec l'installation et l'opérationnalité des centres.

2) Renforcement des capacités pour une meilleure production de qualité

Afin de concrétiser la préoccupation qui est la professionnalisation des productrices au sein des filières lait, viande et cuir pour faire d'elles de véritables productrices d'une part de lait & produits laitiers, de viande séchée et d'autre part des femmes artisanes en maroquinerie, des actions entrant dans le renforcement de leurs capacités ont été initiées allant des sessions de formations à des rencontres d'échanges, d'information et de sensibilisation.

➤ Production de modules et guides pédagogiques :

Des modules et guides préparés et produits par les consultants par filière ont servi d'outils de référence pédagogique pour les formations. Ils ont été élaborés par les formateurs sur la base de l'identification des besoins réels en renforcement des capacités des femmes productrices par filière et par centre.

➤ Formation :

Au total, 160 Femmes productrices actives identifiées ont bénéficié des formations et conseils utiles qui leur ont permis d'une part, d'améliorer leurs connaissances de base respectivement sur

les filières cuir & peaux, viande, lait de chamelle les maladies et autres risques majeurs liés au séchage de viande et, d'autre part de disposer des compétences techniques requises pour une production optimale de viande séchée de qualité répondant à la demande et à l'offre des consommateurs.

Elles sont toutes issues des 3 sociétés coopératives mises en place et sont réparties comme suit :

- Coopérative des femmes artisanes en maroquinerie : 60 Femmes
- Coopérative des femmes productrices en lait et produits laitiers : 50 Femmes
- Coopérative des femmes productrice de viande séchée : 50

Pour la composante alimentaire (lait de chamelle ; viande séchée) quatre (4) ateliers de formation ont été organisés par centre, y comprenant :

- les techniques de contrôle et normes de qualité du lait et produits laitiers
- les techniques de production, de conservation et de conditionnement du lait et produits laitiers
- les techniques de séchage de la viande et de conditionnement de la viande (Les opérations de séchage de la viande : préparation, parage de la viande, découpe pour le séchage, les bonnes pratiques d'utilisation et d'entretien du séchoir solaire...)
- les bonnes pratiques d'hygiène en matière de transformation du lait et fabrication de viande séchée y compris les précautions de sécurité à envisager
- les stratégies de commercialisation et marketing, le calcul des coûts
- la gestion coopérative : méthodologies de conduite et utilisation des outils de fonctionnement des organes constitutifs d'une coopérative
- l'organisation d'un séminaire de réflexion sur la problématique d'approvisionnement du centre communautaire en lait frais de chamelle en vue d'assurer la disponibilité de lait de chamelle en qualité et en quantité;
- l'organisation de rencontre d'information/sensibilisation dans le but de mieux faire connaître les centres de production et les produits offerts et autres possibilités de services disponibles pour les consommateurs et public,
- l'organisation d'une session d'échanges sur la commercialisation des produits laitiers et de viande séchées pour identification d'identifier les circuits potentiels de commercialisation de ces produits à l'intérieur de la région.

NB : les rencontres ont été une occasion de prospection de mobilisation des producteurs et distributeurs de lait mais aussi surtout des possibilités de recherche de développement de partenariats locaux commerciaux avec des opérateurs potentiels et autres intervenants des filières lait et viande. Des contacts informels se préparaient progressivement et des démarches ont été entreprises en vue de l'établissement de relations commerciales pour la distribution de lait de chamelle et pour la vente des produits laitiers et viande séchée des centres.

Composante cuir

Formation de femmes artisanes sur la transformation des produits en cuir et peaux

Trois ateliers de formation ont été réalisés sous la conduite en un premier temps d'un consultant national à Kidal en un second temps sous la conduite et l'animation d'un consultant international de l'ONUDI. Ces formations ont permis à des femmes artisanes préalablement identifiées d'assimiler les principales techniques améliorées de transformation de produits en cuir. Il s'agit de :

- Un atelier de formation sur les techniques de tannage amélioré du 10 au 22 Novembre 2008 pour 30 femmes avec l'appui d'un consultant national et en synergie avec le projet DDRK de Kidal ;

- Un atelier de formation sur la coupe et couture du cuir du 13 au 24 Avril 2009 à Sévaré sur six machines à coudre importés et pour 20 participants dont 15 femmes sous la l'encadrement d'un Expert international de l'ONUDI ;
- Atelier de formation de 5 jours sur le dessin d'un article utilitaire, la réalisation du gabarit et d'une tente Touareg en faveur de 20 femmes artisanes en Juin 2010.

Aussi un voyage d'étude au village artisanal de Ouagadougou (Burkina Faso) a été organisé en faveur de cinq personnes dont 4 artisans (3 femmes et 1 homme) et 1 représentant de la DRPFEF de Kidal du 20 au 26 Octobre 2009, en compagnie du même Expert international. Ce voyage avait pour but des échanges d'expériences et une initiation des participants à la gestion des centres de formation en cuir.

3) Développement de l'entrepreneuriat féminin

En matière de promotion de l'entrepreneuriat féminin productif, les résultats obtenus sont pour l'essentiel :

- La création de 3 sociétés coopératives de femmes productrices et commerciales autour des centres de transformation respectivement au sein des filières cuir, lait, Viande ;
- L'accompagnement et l'appui conseils à la mise en place et l'obtention de la reconnaissance juridique des trois (3) Groupements Féminins des productrices de produits artisanaux en cuir, de viande séchée, de lait et produits laitiers.
Cette reconnaissance juridique permettra aux femmes non seulement d'exercer leurs activités dans la légalité mais aussi d'avoir de la facilité d'accès aux crédits pour financer leur production.
- L'organisation de rencontres d'échanges, d'information/sensibilisation sur l'entrepreneuriat coopératif, les enjeux et avantages liés à l'organisation des femmes pour la vitalité des coopératives et des centres de production pour une meilleure commercialisation des produits finis,
- L'appui à chacune des trois (3) coopératives productrices pour la tenue de trois (3) réunions statutaires (2 Assemblées générales et 1 réunion de conseil d'administration). Les réunions de l'AG visaient à promouvoir une plus grande adhésion et engagement collectif et individuel des femmes productrices aux mécanismes de pratiques et de gestion d'une coopérative de production orientée vers le marché. La réunion du conseil d'administration avait permis d'échanger sur les stratégies de préparation et de planification de la 1^{ère} campagne de production initialement prévue pour 2012.

Conclusion pour la partie nord

En dépit du grand retard qu'a connu le projet dans son démarrage dans la partie nord à cause de nombreuses difficultés qui avaient handicapé son ancrage institutionnel sur le terrain, et plus tard avec l'arrêt brusque des interventions avec la prise et l'occupation de la région par les groupes armés rebelles, la mise en œuvre du projet, sur le plan de la réalisation des produits tels que définis dans le cadre logique du document de projet, a permis dans la région de kidal d'engranger des résultats porteurs. En effet, le constat de terrain avait permis de remarquer :

- La démonstration expérimentale réussie de la possibilité de promouvoir la valorisation des filières agropastorales à travers le renforcement des capacités productives des femmes en milieu nomade et l'installation d'infrastructures requises pour une transformation semi-industrielle comme sources d'amélioration des conditions de vie des femmes (générations de revenus, confort de vie, etc....)

- Une large l'ouverture d'esprit qu'a suscité une forte mobilisation locale pour une meilleure intégration socioéconomique des femmes au sein des communautés nomades dans l'environnement de développement des filières productives potentielles ;
- une maîtrise des technologies par les femmes productrices des 3 coopératives pour une transformation améliorée de lait de chamelle pour la production de produits laitiers (fromages, crèmes, etc...), du séchage de viande et enfin de la production de qualité des articles artisanaux en maroquinerie.
- Le développement d'une dynamique de prise de conscience affichée des femmes pour une meilleure organisation collective en vue d'une meilleure promotion de l'esprit entrepreneurial productif et commercial.

Résumé sommaire des produits opérationnels, des activités intermédiaires et principaux résultats atteints du projet

Produits opérationnels	Activités intermédiaires réalisées	Principaux résultats
Composante 1 : Karité		
Objectif opérationnel : Apporter un appui aux groupements féminins dans la production artisanale au niveau des cercles sélectionnés des régions de Sikasso et Ségou pour l'exploitation du karité		
Mettre en place de 68 groupements féminins et le renforcement des capacités organisationnelles de 32 groupements existants	<ul style="list-style-type: none"> - huit (8) unions coopératives productrices de karité mis en place et regroupant une centaine de groupements féminins villageois (soit 1 union /cercle sélectionné des 2 régions) - Réalisation d'une étude de diagnostique pour la vitalité des coopératives de production, des centres de transformation et de commercialisation des produits karité - élaboration de 5 plans d'affaires et stratégies marketing - formation de huit unions coopératives (160 femmes) en techniques de planification d'une campagne de production - Appui-accompagnement à l'élaboration des plans d'activités annuels des unions autour des centres de production - formation de 50 groupements féminins sur les techniques de gouvernance et de leadership à la vie coopérative, sur l'utilisation des outils de gestion (comptable & financier) - appui-conseils pour la préparation des unions coopératives encadrées en vue de leur intégration dans l'interprofession karité - voyage d'études et échanges d'expériences interactives dans les zones cotonnières et office du Niger pour capitaliser les bonnes de pratiques de promotion de l'entrepreneuriat productif 	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamique du Cadre organisationnel et d'action des femmes exploitantes du karité renforcée dans les régions de ségou et sikasso (cercles sélectionnés) - Existence d'un dispositif opérationnel de suivi des centres /unités pour la production et la commercialisation des produits karité - Les capacités de transformation et commercialisation des femmes rurales sont renforcées; - les capacités techniques de 500 femmes membres des coopératives centrales et groupements féminins villageois ont été renforcé pour promouvoir la vitalité des organisations coopératives autour de l'exploitation efficace et optimale du karité en vue d'une valorisation plus profitable
Améliorer la qualité des produits et la garantie de la régularité des approvisionnements par l'appui conseil, la formation et l'information des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation d'une étude d'analyse et d'évaluation de la qualité des amandes et des produits fabriqués (beurre, savons, etc.) - formation de 4 000 femmes issues des 8 coopératives centrales de production et de 50 groupements féminins villageois sur les techniques adéquates de collecte, de traitement, de conservation et de suivi de la traçabilité des amandes de karité y 	5000 femmes ont bénéficiées des actions de renforcement des aptitudes et de conseils pratiques

	<p>compris</p> <ul style="list-style-type: none"> - La formation de 500 femmes sur les techniques d'hygiène et de sécurisation en matière de production agroalimentaire et cosmétique (HACCP) - Production de modules de formation en techniques de promotion d'espaces /surfaces de karité biologiques y compris pour la production du beurre biologique - Diffusion de guides de production du beurre biologique - Formation sur les techniques de production du beurre biologique - L'organisation d'un atelier de capitalisation des expériences sur les normes de qualité en matière de production du karité et produits dérivés - Diffusion de guides sur les normes de qualité pour les amandes, le beurre et savons - obtention de la certification « Bio-Equitable » d'ECOCERT par 3 coopératives à travers Kalojè avec 12 villages impliqués à Dioïla, Kita et Bancoumana, totalisant plus de 120 femmes productrices. - Initiation de 150 femmes des groupements villageois à la diversification de la production de gammes en savon et pommade à travers la formation - organisation de voyages d'étude à Zantiébougou et Kemeni au profit d'une trentaine de femmes pour la mutualisation des expériences. 	<p>Les capacités des femmes rurales pour la transformation améliorée y compris de conditionnement sont renforcées;</p> <p>Existence d'une offre diversifiée de beurre de Karité de qualité et de savon exportable au niveau des centres de production appuyés</p> <p>Une offre de beurre de Karité bio (certifiée) est existante</p> <p>Une visibilité du label de qualité du beurre de Karité du Mali est assurée (reconnaissance OAPI)</p>
<p>Appuyer l'accès des femmes productrices de beurre de karité aux équipements</p>	<ul style="list-style-type: none"> - distribution d'équipements et autres matériels spécifiques pour la production du beurre et savons à base de karité. (matériels de collecte, de conservation et de transport des amandes, de traitement, de transformation/production, de conditionnement et de commercialisation. - 92 groupements féminins villageois ont directement bénéficié de l'appui en équipements - huit (8) centres ont reçu des matériels et outillages requis pour améliorer leur environnement de travail et accroître le volume de productivité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une capacité durable de production améliorée et quantitative de divers types de beurre, de savons et de pommade à base de karité y compris pour un meilleur conditionnement <p>Globalement, les conditions de travail des femmes exploitantes du karité ont été améliorée mais aussi allégée pour produire et assurer la mise à marché du beurre amélioré & bio y compris de savon</p>
<p>Apporter une assistance à l'accès au marché à au moins 50 groupements</p>	<p>Identification des besoins d'appui aux activités de commercialisation y compris les stratégies à développer</p> <p>Collecte et production d'information autour de la demande des marchés à l'exportation des produits karité</p> <p>Plus de 10 participations des femmes productrices de karité aux salons et autres espaces commerciaux et d'exposition destinés aux filières agroalimentaires et cosmétiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance des unions coopératives des cercles sélectionnés et de leurs centres de production sur les marchés - Visibilité améliorée des produits karité à travers l'image de marque «Kalojè» soutenu par le projet, - Existence de niches de marchés très importants potentiels pour l'exportation (grands opérateurs et professionnels industriels pour le beurre bio et équitable) et pour le beurre amélioré, savons et pommades pour les marchés nationaux et sous

		<p>régionaux)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de contrat de marchés d'affaires entre des unions coopératives et opérateurs étrangers pour la fourniture de beurre (exemple : Union coopérative des productrices de Dioïla et Chimitex en France), etc.
Apporter une assistance à l'accès au crédit à au moins 50 groupements	Etude de diagnostic sur les besoins réels et possibilités d'accès aux crédits en vue de l'élaboration de plans d'affaires et de montage de dossiers de financements pour les unions coopératives et leurs centres de production	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de cadre et d'un environnement ouverts (institutions bancaires et financières) à l'accès des sociétés coopératives de production au miro-crédit - Existence de documents pour faciliter l'accès au crédit des unions coopératives productrices de karité - Production de 5 plans d'affaires et de renforcement de capacité - Production de 3 dossiers finalisés pour demande financement et un accompagnement à leur négociation sera assuré
Augmenter d'au moins 10% du revenu des groupements féminins producteurs de beurre de karité	Une étude est en cours pour analyser l'impact du projet sur le niveau d'amélioration des revenus des femmes productrices de karité	
Composante 2 : artisanat (cuir) et alimentaire (lait & fromagerie ; viande séchée)		
Mettre en place des centres communautaires opérationnels de transformation alimentaire y compris artisanal	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des possibilités techniques de mise en place des unités de transformation, - Evaluation de l'état de lieu de la production laitière et les techniques utilisées pour la transformation du lait et le séchage de viande dans la région de kidal, <ul style="list-style-type: none"> • Production de plan directeur d'expertise technique pour la réhabilitation et le réaménagement des bâtiments existants • Réalisation des travaux d'ouvrages physiques - Production de liste de spécifications techniques des équipements par centre et par filière - Acquisition et installation des équipements requis pour une transformation et production de qualité dans chaque centre 	<ul style="list-style-type: none"> - Une démonstration de la faisabilité de la transformation des produits d'élevage au Nord du Mali a été faite <ul style="list-style-type: none"> • Etablissement d'1 centre pilote moderne opérationnel de maroquinerie pour la production d'articles artisanaux en cuir • Existence d'1 centre pilote communautaire de séchage de viande • Existence d'1 centre communautaire pour le contrôle et l'emballage des produits à base de lait de chamelle est mis en place et opérationnel - Tous les 3 centres disposaient d'équipements de pointe
Renforcer les capacités pour une meilleure production de qualité	Elaboration d'un plan de renforcement des capacités : <ul style="list-style-type: none"> • Production de modules et guides pédagogiques de formation respectivement par filière : cuir, séchage de viande, lait & fromagerie • Formation de 60 femmes artisanes sur les techniques semi industrielle en maroquinerie • Formation de 50 femmes sur les technologies de transformation améliorée du lait et de production des produits à base de lait chamelle • Formation de 50 femmes sur les 	Chacune des femmes membres par coopérative de production ont développé les capacités requises de base permettant d'assurer une production de qualité respectivement par filière (articles en cuir) ; (viande séchée) ; (lait et produits laitiers)

	<p>techniques améliorées de séchage de viande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation de 100 femmes membres des coopératives productrices de viande séchée et de produits laitiers sur les bonnes pratiques d'hygiène en matière de transformation du lait et fabrication de viande séchée y compris les précautions de sécurité à envisager 	
Apporter une assistance au développement de l'entreprenariat féminin	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la mise en place de trois (3) coopératives de femmes productrices d'articles artisanaux en cuir, de transformatrice de lait et produits laitiers, de productrices de viande séchée - Formalisation officielle et obtention de la reconnaissance juridique 	<p>160 femmes ont été encadrées et appuyées à s'organiser en coopératives.</p> <p>Obtention de reconnaissance à 3 coopératives juridique qui ont permis aux femmes non seulement d'exercer leurs activités dans la légalité mais aussi d'avoir de la facilité d'accompagnement et d'appui pour soutenir leur production.</p> <p>Institution de mécanismes pour une interaction régulière entre les coopératives productrices de lait et de viande séchée et les professionnels et autres acteurs clés locaux au sein des filières lait et bétail</p>

CHAPITRE III : difficultés rencontrées, leçons tirées et perspectives

3.1 : Difficultés rencontrées

La mise en place opérationnelle du projet dans la partie nord, particulièrement son ancrage institutionnel a pris plus de temps que prévu. En effet, les difficultés structurelles pour le pilotage ajouté à des problèmes d'insécurité récurrentes ont considérablement affecté le démarrage effectif du projet sur le terrain dans la période initiale planifiée. Les conséquences de cette situation et l'occupation du nord par les groupes armés islamistes n'ont pratiquement plus permis la mise en œuvre effective de toutes les activités du projet dans le délai initial du projet.

Cependant, le long processus pour l'ancrage institutionnel du projet dans la partie nord a permis de bâtir un soutien fort des parties prenantes (ONUDI, MFPPFE, Organisations de femmes et structures techniques et acteurs des filières cibles) pour assurer le succès de la mise en place effective et fonctionnelle des unités pilotes de transformation de produits d'élevage dans la région de Kidal.

Pour la partie sud, la principale difficulté a résidé dans l'appropriation limitée des acquis du projet par les femmes. Ceci est dû principalement à leur faible niveau d'alphabétisation et leur faible capacité en gestion financière et organisationnelle. Les plans d'affaires ont mis l'accent sur ce phénomène et des actions concrètes doivent être entreprises pour la mise en œuvre de ces plans précieux en matière de planification et d'orientation.

3.2 Leçons tirées :

La mise en œuvre du présent projet a permis de tirer les leçons suivantes :

1) Il existe des connaissances et des savoirs-faires endogènes en matière de promotion et de développement de l'entrepreneuriat féminin rural et de valorisation des productions rurales. A titre d'illustration, l'approche conjointe et l'expertise technique de l'ONUDI sont des stratégies plus intéressantes, efficaces et constituent une référence de réussite en matière d'appui institutionnel et de partenariat pour l'atteinte de l'objectif global d'autonomisation économique de la femme.

- Une démonstration est faite de la possibilité pour les femmes rurales d'accéder aux marchés extérieurs;
- Les technologies adaptées sont accessibles pour une production de beurre et savon de qualité en milieu rural
- L'approche chaîne de valeur et qualité pour le Karité peut contribuer à l'accroissement du revenu des femmes de 25%
- La valorisation des produits d'élevage est techniquement faisable à Kidal (nord du Mali)

2) la promotion socioéconomique de la femme et le renforcement de ses capacités productives pour arriver à un meilleur équilibre dans la société sont un réel défi de développement humain durable pour le Mali. Cependant, ils existent des très nombreuses opportunités tant naturelles qu'économiques qui sont déterminantes pour améliorer les conditions de vie des communautés et la croissance économique.

3) La potentialité des filières productives et la maîtrise de la transformation des produits agropastoraux demeurent une priorité en matière de développement rural pour la réduction substantielle de la pauvreté notamment des populations rurales.

Il découle de la mise en œuvre du présent projet pilote que la valorisation des filières agropastorales constituée au Mali demeure un créneau sûr, efficace et durable pour mieux intégrer la femme dans le circuit économique. Elles sont un facteur majeur d'accroissement des revenus des femmes et au-delà, de l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales.

En effet, le constat pour ce projet, c'est véritablement la création d'opportunités pour un réel accès des femmes exploitantes du karité aux marchés, notamment au niveau international. Le projet a permis à travers ses acquis à son personnel et à ses institutions de devenir une référence au plan national dans la promotion économique de la femme à travers le renforcement des capacités en matière d'entreprenariat féminin.

3.3 Perspectives

En dépit de la performance signalée du projet et de la satisfaction manifestement exprimée par l'ensemble des parties prenantes clés (Gouvernement du Mali, ONUDI et PNUD) lors du dernier comité de pilotage, ils existent deux défis importants auxquels les acteurs doivent faire face dans un court et moyen terme afin de répondre aux enjeux : (1) garantir un environnement productif solide, compétitif et durable pour les femmes au sein de la filière karité, et (2) parvenir à faire des femmes productrices des actrices plus autonomes dans le processus de prise de décision pour le développement de la chaîne de valorisation des filières productives et en particulier pour le karité.

Les défis portent :

- Parvenir à assurer l'approvisionnement des centres de production en amandes de karité de qualité à hauteur de 60%. Il existe de réelles difficultés de garantir les quantités et la qualité des amandes par les groupements féminins villageois et des produits finis à base de karité au niveau des centres pour satisfaire l'offre et la demande de marchés.
- Accroître les capacités de compétitivité des centres de production de karité ;
- Améliorer les pratiques des femmes productrices dans la promotion du beurre biologique
- Mettre en place un programme d'éducation coopérative pour renforcer les capacités des femmes dans la dynamique de développement entrepreneurial. Les résultats de diagnostic des organisations coopératives de production de karité ont mis en évidence une faiblesse notoire de l'entrepreneuriat qui se présente comme un handicap majeur pour les femmes de porter durablement le développement de la production au sein des coopératives. En effet, l'autonomie de l'organisation et de gestion globale de la production nécessite impérativement la mise en place et la maîtrise des pratiques et procédures administratives et comptables pour la bonne marche et la durabilité des centres de production et des organisations.
- Développer une stratégie de communication pour améliorer la visibilité du projet et ses actions, son apport dans la lutte contre la pauvreté y compris sa contribution pour la croissance économique
- Soutenir la mise en relation de l'offre et de la demande pour l'écoulement des produits karité dans les conditions optimums. Cela peut se faire à travers la mise en place d'une stratégie de commercialisation cohérente pérenne et profitable pour les femmes productrices des produits karité de label « Kalojè » au niveau national et international ;
- Aider au renouvellement des équipements et autres matériels de production en prélude à l'amortissement.

- Analyser des expériences de Kidal dans les filières agroalimentaires, pour une possible réplique de l'expertise technique de l'ONUDI dans d'autres régions du Mali (Mopti, kayes).

C'est pour faire à ces défis, que le comité de pilotage qui a consacré la fin du projet a exprimé solennellement l'impérieuse nécessité de continuer l'action du projet vers une seconde phase tout en demandant au Ministère de la Famille, de la Promotion de la Femme et de l'enfant, de veiller à capitaliser les acquis engrangés.

Seule la professionnalisation et l'autonomisation des femmes dans la production au sein de la filière karité et la mise en place d'une stratégie de commercialisation sûre et rassurant permettront de rentabiliser la filière et de protéger les productrices en entraînant par la suite la pérennisation du système.

CONCLUSION GENERALE

En considérant le cadre général des activités prévues dans les plan d'actions des deux composantes (1) Karité et (2) cuir, lait et viande séchée, les réalisations de l'ONUDI sont conformes au planning des activités et portent sur la mise en place des unités de transformation qui constituent des voies et moyens permettant la création et l'augmentation de valeur ajoutée autour des filières visées du présent projet et en particulier pour le karité.

PARTIE II : RAPPORT FINANCIER ANNUEL

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Ce chapitre présente les données financières³ et l'analyse des fonds du Programme Conjointe (PC). Les informations financières sont disponibles (en anglais) sur le site du MPTF Office, GATEWAY, à l'adresse suivante : <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/JML00>.

1. Sources, usage et solde des fonds

À fin décembre 2012, le Gouvernement de Luxembourg avait déposé 1,373,626 dollars en contributions et le PC a perçu 49,116 dollars d'intérêts, ce qui porte le montant cumulé des fonds à 1,422,742 dollars. Sur cette somme, 1,402,546 dollars ont été transférés à une organisation participante, dont 1,392,809 dollars ont été dépensés. Les frais de l'AA, au tarif approuvé de 1 % sur les dépôts, s'élèvent 13,736 dollars. Le Tableau 1.1 présente un aperçu des sources, des utilisations et du solde des fonds du PC en date du 31 décembre 2012.

Tableau 1.1. Aperçu financier (en dollars US)

	Années antérieures au 31 déc 2011	Année courante jan-déc 2012	TOTAL
Sources des fonds			
Contributions brutes	1,373,626	-	1,373,626
Revenus des intérêts et de placements gagnés sur les fonds	40,175	637	40,812
Revenus des intérêts reçus des organisations participantes	7,684	620	8,304
Remboursements de l'agent administratif aux contributeurs	-	-	-
Autres revenus	-	-	-
Total: Sources des fonds	1,421,484	1,257	1,422,742
Usage des fonds			
Transfert aux organisations participantes	1,101,876	300,670	1,402,546
Remboursements reçus des organisations participantes	-	-	-
Montant net alloué aux organisations participantes	1,101,876	300,670	1,402,546
Frais de l'agent administratif	13,736	-	13,736
Frais directs : (Comité de pilotage, Secrétariat...etc.)	-	-	-
Frais bancaires	18	7	25
Autres dépenses	-	-	-
Total : Usage des fonds	1,115,630	300,677	1,416,307
Solde des fonds disponible auprès de l'agent administratif	305,855	(299,420)	6,435
Montant net alloué aux organisations participantes	1,101,876	300,670	1,402,546
Dépenses des organisations participantes	1,074,177	318,632	1,392,809
Solde des fonds disponibles auprès des organisations participantes	27,699	(17,962)	9,737

³ Certains totaux dans les tableaux peuvent différer dû à l'utilisation d'arrondis

Outre les contributions des bailleurs de fonds, le PC perçoit également des intérêts. Les deux sources d'intérêts sont les suivantes : (a) les intérêts perçus par le MPTF Office sur le solde des fonds sur le compte de l'AA et (b) les intérêts provenant des organisations participantes, soit le montant perçu par les organisations participantes sur le solde non décaissé des fonds du PC. À la fin de l'année 2012, le PC avait perçu des intérêts s'élevant à 49,116 dollars (40,812 dollars d'intérêts sur le compte de l'AA et 8,304 dollars d'intérêts perçus par l'ONUDI). Un résumé de ces données se trouve dans le Tableau 1.2.

Tableau 1.2 Sources des revenus des intérêts et de placements (en dollars US)

	Années antérieures au 31 déc 2011	Année courante jan-déc 2012	TOTAL
Agent administratif			
Revenus des intérêts et de placements gagnés sur les fonds	40,175	637	40,812
Total - Revenus des intérêts perçus par le fonds	40,175	637	40,812
Organisations participantes			
PNUD	-	-	-
ONUDI	7,684	620	8,304
Total: Revenus des intérêts perçus par les organisations participantes	7,684	620	8,304
Total	47,859	1,257	49,116

2. Contributions

Le tableau 2 présente des informations sur les contributions reçues du Gouvernement de Luxembourg au 31 Décembre 2012.

Tableau 2. Contributions (en dollars US)

Bailleur de fonds	Années antérieures au 31 déc 2011	Année courante jan-déc 2012	TOTAL
Gouvernement de Luxembourg	1,373,626	-	1,373,626
Total	1,373,626	-	1,373,626

3. Transferts de fonds

Les contributions reçues par l'AA sont transférées aux organisations participantes du PC selon les allocations approuvées par le Comité de pilotage. Au 31 décembre 2012, l'AA avait transféré des fonds à l'ONUDI pour un montant total de 1,402,546 dollars. Le total des transferts des fonds pour la période de référence est résumé au Tableau 3.

Tableau 3. Transferts de fonds par organisation participante au 31 décembre 2012 (en dollars US)

Organisation participante	Années antérieures au 31 déc 2011	Année courante jan-déc 2012	TOTAL
	Montant transféré	Montant transféré	Montant transféré
PNUD	-	-	-
ONUDI	1,101,876	300,670	1,402,546
Total	1,101,876	300,670	1,402,546

4. Dépenses déclarées et taux d'exécution

Toutes les dépenses déclarées pour l'année 2012 ont été soumises par le Siège des organisations participantes des Nations Unies via l'outil de transmission des rapports financiers du MPTF Office. Celles-ci ont été consolidées par le MPTF Office.

4.1. Dépenses et taux d'exécution par organisation participante

Comme l'indique le Tableau 4.1, le montant transféré s'élève à 1,402,546 dollars et le cumulatif des dépenses déclarées par l'ONUDI s'élève à 1,392,809 dollars. Cela équivaut à un taux d'exécution des dépenses de 99%.

Tableau 4.1. Dépenses cumulatives des organisations participantes et taux d'exécution financière (en dollars US)

Organisation participante	Montant transféré	Dépenses	Taux d'exécution
PNUD	-	-	0.00
ONUDI	1,402,546	1,392,809	99.31
Total	1,402,546	1,392,809	99.31

4.2. Total des dépenses par catégorie

Les dépenses de programmes et projets sont engagées et contrôlées par chaque organisation participante et sont présentées selon les catégories officielles pour l'harmonisation interinstitutionnelle des rapports. En 2006, le GNUD a établi six catégories selon lesquelles les agences onusiennes doivent déclarer les dépenses de projet. À compter du 1er janvier 2012, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (United Nations System Chief Executive Board), ou CCS, a modifié ces catégories à la suite de l'adoption des normes comptables internationales IPSAS, et elles comprennent désormais huit catégories. Les anciennes et nouvelles catégories sont indiquées ci-dessous.

Catégories de dépenses 2012 du CCS

1. Personnel
2. Provisions, produits et matériels
3. Équipement, véhicules, meubles et dépréciation
4. Services contractuels
5. Déplacements
6. Transferts et subventions
7. Exploitation générale

Catégories de dépenses 2006 du GNUD

1. Provisions
2. Personnel
3. Formation des partenaires
4. Contrats
5. Autres coûts directs

Le Tableau 4.2 montre les dépenses déclarées au 31 décembre 2012. Toutes les dépenses déclarées jusqu'au 31 décembre 2011 sont ventilées selon les six catégories précédentes, et toutes les dépenses déclarées à partir du 1er janvier 2012 sont ventilées selon les huit nouvelles catégories.

Tableau 4.2. Dépenses per catégorie (en dollars US)

Catégorie	Dépenses			Pourcentage du coût totale du programme
	Années antérieures au 31 déc 2011	Année courante jan-déc 2012	TOTAL	
Provisions, produits, équipement et transport (anc)	173,568	-	173,568	13.31
Personnel (anc)	504,480	-	504,480	38.69
Formation des partenaires (anc)	162,836	-	162,836	12.49
Contrats (anc)	76,846	-	76,846	5.89
Autres coûts directs (anc)	88,333	-	88,333	6.77
Personnel (nouv)	-	131,537	131,537	10.09
Provisions, produits et matériels (nouv)	-	-	-	-
Équipement, véhicules, meubles et dépréciation (nouv)	-	40,476	40,476	3.10
Services contractuels (nouv)	-	8,817	8,817	0.68
Déplacements (nouv)	-	30,915	30,915	2.37
Transferts et subventions (nouv)	-	-	-	-
Exploitation générale (nouv)	-	86,042	86,042	6.60
Coût totale du programme	1,006,063	297,787	1,303,850	100.00
Coûts indirects	68,114	20,845	88,959	6.82
Total	1,074,177	318,632	1,392,809	

5. Transparence et responsabilité

Le MPTF Office a continué de fournir des informations sur son site, GATEWAY: <http://mptf.undp.org>. Il s'agit d'une plateforme de connaissances proposant des données en temps réel (avec un décalage d'un maximum de deux heures), concernant notamment les informations financières du système de comptabilité du MPTF Office sur les contributions des bailleurs de fonds, les budgets des programmes et les transferts aux agences onusiennes participantes. Tous les rapports descriptifs sont également publiés sur ce site, qui propose un accès facile à près de 9 600 rapports et documents, ainsi que des outils et des tableaux des données financières et programmatiques. En facilitant l'accès à un nombre croissant de rapports d'avancement et de documents, le site GATEWAY facilite le partage des connaissances entre les agences onusiennes et une gestion plus unifiée. Ce site est conçu pour fournir des services de gestion des fonds au SNU, de façon transparente et responsable, afin de renforcer la cohérence et l'efficacité. Il a été décrit comme un site modèle par les interlocuteurs et partenaires.

ANNEXES

Liste des équipements acquis pour les groupements de Karité

1. Matériel de sécurité pour la fabrication de savon

Désignation	Quantité	Bénéficiaires
Lunettes de protection	60	- 10 pour Dioila
Gants en caoutchouc	60 paires	- 05 pour le centre de Ségou
Blouses	60	- 05 pour le centre de Sikasso
Tabliers en plastique	20	- 40 pour les nouveaux groupements
Bottes en caoutchouc	20 paires	
Cache cheveux avec élastique	20	
Cache nez	120	- 20 pour Dioila - 10 pour le centre de Ségou - 10 pour le centre de Sikasso 80 pour les nouveaux groupements

2. Matériel de savonnerie pour les 40 nouveaux villages à former

Désignation	Quantité
Seaux en plastique 5L	40
Seaux en plastique 10L	40
Mesurette graduée en plastique de 500 ml	40
Mesurette en plastique de 1 litre	40
Spatule en bois grand format	40
Moules en bois	40
Film plastique (largeur minimum 1m)	80 m
Tamis métalliques à mailles fines	80

3. Equipement et matériel pour la production de beurre en faveur de 40 groupements

Désignation	Quantité
Moulin avec moteur diesel : - en tôle inox - meules en pierres alimentaires - moteur diesel	40
Bassines plastiques : - 40 en grand format - 40 en format moyen	80
Fûts plastiques avec couvercles: - 40 en format 100 kgs - 40 en format 50 kgs	80
Louches métalliques grand format	40

Ecumoires métalliques grand format	40
Balances 20 kgs	40
Marmites avec couvercle 30kgs	40
Paniers pour essorage grand format	40

Liste des Equipements du Centre pilote de séchage de viande

Articles	Qté
Séchoir Solaire « ICARO » pour viande comporte 06 claies de séchage en inox avec ventilation forcée muni d'un panneau photovoltaïque 50 Wt composé en tôles d'aluminium permettant d'augmenter le chauffage du capteur T° air chaud à l'intérieur : 60 à 70°C muni d'1 thermomètre et d'1 régulateur pour un séchage contrôlé permet une cuisson de qualité gardant la saveur et les couleurs du produit Format : Lgeur 200 cm, Haut 3,0 cm et large 100 cm. Dim. chambre de séchage (1m x 0,97 x 1 m) avec 1 capacité maximale de 50 kg Positionnement du capteur sur une pente de 10-15° environ	02
Tables de découpe et de désossage 100 x 80 X 60 cm en inox	02
Trancheuse de boucherie (avec lame de 195mm.110 W Dimension.43x30x29.2cm Poids : 9 300g. fourni avec aiguiser inox	01
Couperets (manche de 20 cm en nylon) Lame de 24cm en inox	02
Couperet – Feuille grand modèle (manche en bois de 48 cm avec lame de 26 cm) (inox)	02
Affûteur universel. Puissance 20 W. dimension 15x 5,5x8 cm. Poids 368 g	3
Scies de boucher à attache rapide (manuelle) inox avec lame 45 - 55 cm. Fourni avec lame de rechange (inox)	02
Crochets pour carcasses fixés au mur (en inox) Manche ovale et soudé ; Haut : 180 mm. Diam 8mm (inox)	10
Crochets pivotants à ancre pour viande (en inox) : bout appointi. Haut : 240 mm et Diam : 10mm (inox)	10
Chariots pour le transport de la viande (Plateau inox) Dimensions : Longueur de portée : 80 cm Largeur de portée : 50 cm Hauteur de portée : 25 cm Hauteur non levée : 20 cm	02
Pelle de charcuterie pour manipuler pendant le désossage et après cuisson	03
Charrettes poubelles diamètre 300 mm. - Dimensions : 1200 x 800 x 650 mm.	01
Coffret à couteaux. Manche ergonomique polypropylène Lames en inox : de 11cm à 28 cm	03
Barre porte couteaux aimantée (en inox).Dimension : 50 x 1,5x3, 5 cm. Poids 605 g	02
Bac en polyéthylène Dim : 80 x 60x40 cm. Poids : 4000 g	03
Caisse ajourée (en polyéthylène) (Fond et côtés ajourée gerbale). Dimensions 58 x 39 x 16,5 cm	10
Seaux en inox 15 L.	05
Passoires en inox Diam : 36 cm et 1350 g	05
Gants spéciaux (métalliques réversibles) Longueur main : 16 cm, 17,1 cm ; 18,2 cm, 19,2 cm, 20, 4 cm et 21,5 cm. Taille : XXS ; XS ; S, M ; L ; XL	05
Grande Balance électronique en Inox (avec piles) de 400 g à 150 kg. Précision à 20 g. Dim : 33x 56,5x87 cm. Poids : 10 100 g	01
Balance électronique de marché (avec piles) pour commercialisation : Pèse de 10 g à 10 kg avec précision à 1 g. Poids : 1865 g. Dim : 24x24x8cm Plateau Inox	02
Exterminateur d'insectes électrique. Tension de la gille 3500 volts. 2 lames de 10 W Puissance 23 W. Dimension : 40x11x31, 5 cm	01
Appareils de scellage des sachets, cartons	01
Machine pour étiquetage et marquage numériques	01
Impression noire sur étiquettes adhésives - Robuste et légère : en ABS antichoc.	01
Machine à coudre les sacs	01
Conditionneuses semi automatiques (carénage en plastique ABS blanc). Dimension 38x17x10cm. Poids 3025g Barre de soudure de 32 cm	01
Tablier blanc en plastic pour boucher (en polyuréthane) Dim : 115x90 cm	10
Blouse blanche et bonnet blanc	12
Paire de bottes blanches Semelles antidérapantes et résistantes aux agents agressifs. Pointures 35 au 45)	12

Charlotte ronde tissu pour cheveux (Bte 100)	03
Comptoir de vente (inox) ou en bois	01
Etagères et Claies en bois	01
Emballages	02 pack

Liste des Equipements du Centre communautaire de transformation de lait

Articles	Quantité
Tank à lait de 300 L avec groupe froid (2 traites)	1
Support inox pour le tank à lait	1
Vanne de vidange Diam. 51 et coude inox	1
Bassine plastique alimentaire de caillage avec 2 poignées. Volume 50 L	2
Bassine plastique de 30 L pour le moulage du caillé	2
Salle toile fine pour égouttage du caillé de chamelle	5
Caisse bleue plastique Alibert pour support égouttage	5
Louche tout. Diam. 80	2
Pelle à caillée tiroir en plastique	1
Moule individuelle pour fromage frais 80/68/70	50
Cuve plastique alimentaire de 125 L.	1
Support inox avec 4 roulettes pivotantes	1
Couvercle cuve plastique de 125L	1
1 jeu de tranche caillé en ossature inox et fil inox dont 10 m de fil inox pour remplacement	1
Table d'égouttage inox sur pieds	1
Bloc moule avec rehausse pour fromage. Diam 80 en répartition 7x 5	3
Bac de lavage de 120 L	1
Bac de saumurage 120 L avec couvercle	1
Armoire d'affinage tout inox	1
Acidimètre Dornic	1
Acidimètre Salut Gerber	1
Thermomètre fromager avec sa gaine	2
PH mètre & Solution de rechange	1
Ferments lactiques mésophiles 50 sachets	1 pkt
Ferments d'affinage pénicillium candidium	1 pkt
Fouet tout inox	1
Caisse ajourée	10
Agitation. Diam 125 mm (inox)	1
Filtre à lait couloir à lait 9 L	1
Filtre à lait papier. Diam 17 cm	1
Brosse à main blanche	2
Balai brosse de 26 cm de long	2
Manche pour le balai brosse	2
Produit de nettoyage acide en bidon de 72 kg	1
Produit de nettoyage alcalin chloré	1
Chlorure de calcium en bouteille de 1 L	10
Pressure 1 L	2
Sabot blanc ouvert à l'arrière. Taille :	5
Blouse tergal	5
Charlotte jetable en boîte de 100 (cheveux filet)	5